



## CONDITIONS D'ADHESION

### VALIDATION INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, vous devez nous retourner :

- La fiche inscription complétée et signée
- Un chèque d'adhésion de 30 euros (à l'ordre de Cap Musique)
- Le montant total de la cotisation sous forme de 3 chèques encaissés trimestriellement ou du mandat d'autorisation SEPA complété et signé

**L'inscription à Cap Musique vaut engagement à l'année.**

### Abandon

En cas d'abandon avant le 1<sup>er</sup> octobre, Cap Musique encaissera le chèque d'adhésion et restituera les cotisations.

**Après cette date, la cotisation annuelle est due dans sa totalité.**

En cas d'abandon aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particulier précisé dans le règlement intérieur. Tout abandon devra être notifié par écrit à CAP Musique.

### DONNEES PERSONNELS ET DROIT A L'IMAGE

Conformément à la loi, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement et de suppression des données le concernant auprès de la direction. Vos données personnelles serviront uniquement à la gestion et transmission d'informations internes à l'association.

Lors de ses activités, CAP Musique pourra être amené à prendre des photographies, ou à filmer les personnes présentes. La participation à ces activités vaut ACCORD IMPLICITE à l'utilisation de ces images à des fins de promotion de l'école sur tout support ou des fins pédagogiques.

En cas de DESACCORD concernant ce DROIT A L'IMAGE, le faire savoir en cochant NON lorsque cet accord sera demandé.